



UNION BANCAIRE PRIVÉE

## Communiqué de presse

### L'Union Bancaire Privée lance une stratégie centrée sur la restauration de la biodiversité en coopération avec des ONG spécialisées dans ce domaine

---

Genève, le 15 décembre 2021

L'Union Bancaire Privée (UBP), UBP SA annonce avoir franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'impact investing avec le lancement d'une stratégie centrée sur la restauration de la biodiversité. Cette solution d'investissement est le fruit d'une collaboration unique entre l'industrie financière, le secteur des entreprises, ainsi que des experts en préservation de la nature.

La biodiversité, autrement dit les différentes formes de vie sur Terre, constitue un solide thème d'investissement. Elle représente en effet une part essentielle du capital naturel, et elle est liée, directement ou indirectement, aux autres types de capital de notre système économique. Aujourd'hui, USD 44'000 milliards de valeur économique générée chaque année – soit plus de 50% du PIB mondial – dépend de la nature. De nombreuses activités économiques s'appuient ainsi sur les divers services rendus par la nature, tels que la pollinisation des cultures, la purification de l'eau, la protection des sols ou encore la séquestration du carbone. Si ces services sont certes gratuits, leur valeur monétaire est estimée entre USD 125'000 milliards et USD 140'000 milliards par an. Les gains économiques issus de la préservation et de la restauration de la biodiversité devraient dès lors être très importants.

Cette nouvelle stratégie a pour objectif d'identifier et d'investir dans des sociétés qui, grâce à leurs produits et leurs chaînes d'approvisionnement, apportent des solutions visant à protéger et restaurer les espèces et les habitats naturels à travers la planète. Centré sur les actions globales de toute capitalisation et composé de 45 à 55 titres, ce portefeuille investit dans sept thématiques d'activité, telles que notamment la gestion durable des ressources naturelles, les villes vertes, et la production alimentaire durable. Il s'agit au final de proposer un portefeuille dit 'nature-positive'. Cette stratégie procède selon un processus de sélection rigoureux et un engagement systématique auprès des entreprises, à l'image de l'approche appliquée par l'UBP pour ses autres solutions 'd'impact'. La Banque a ainsi recours à ses outils propriétaires, à savoir respectivement l'IMAP (pour Intentionnalité, Matérialité, Additionnalité et Potentiel) et l'IEF (pour Impact Engagement Framework - Cadre d'engagement d'impact). Le portefeuille est cogéré par **Victoria Leggett, Responsable Impact investing, Charlie Anniss, Gérant de portefeuille senior, et Adrien Cambonie, Gérant et Analyste Impact.**

Consciente des défis que représente l'investissement centré sur la restauration de la biodiversité, l'UBP travaille en partenariat avec la **Peace Parks Foundation**, et a aussi prévu une collaboration avec la **Cambridge Conservation Initiative (CCI)** – deux ONG spécialisées dans ce domaine. Par ailleurs, 25% des commissions de gestion seront investis directement dans les compétences de ces deux partenaires – le premier possédant une solide expérience de terrain en matière de préservation de la nature, et le second, des connaissances académiques mondialement reconnues ainsi qu'un vaste savoir-faire dans la mise en œuvre de politiques adaptées. Ces partenariats permettent la création d'un corpus d'expertises exceptionnel, qui peut être utilisé pour aider et affiner l'engagement auprès des entreprises en portefeuille, en complément de son potentiel de génération de performance non financière.

Afin de soutenir cette approche collaborative ainsi que son ambition de proposer un portefeuille 'nature-positive', l'UBP a décidé de renforcer la structure de gouvernance de l'équipe Impact avec un Comité dédié à la biodiversité ('Biodiversity Committee'). Sous la supervision de **Tony Juniper (Président de 'Nature England' et Directeur exécutif des campagnes d'information et de sensibilisation pour WWF Royaume-Uni)**, et avec le support des membres de nos deux ONG partenaires, ce groupe d'experts fournira à l'équipe d'investissement des conseils ainsi qu'une vision stratégique, et aura pour mission de définir des indicateurs de performance et des objectifs clairs en matière de biodiversité. Le 'Biodiversity Committee' rapportera directement à l'Impact Advisory Board, présidé par **Anne Rotman de Picciotto**, et à l'Impact Investment Committee, présidé par **Simon Pickard**.

Cette nouvelle stratégie d'investissement est la troisième venant étoffer l'offre Impact investing de l'UBP en actions cotées, initiée en 2018 avec le lancement d'une première solution à impact positif, suivi de celui d'une stratégie orientée sur les marchés émergents, en 2020. Ainsi, l'équipe Impact affiche au total près d'USD 1,4 milliard d'avoirs sous gestion.

**Victoria Leggett, Responsable de l'Impact investing à l'UBP et cogérante de la nouvelle stratégie**, déclare à cette occasion: «Au-delà de la 'neutralité carbone', il est désormais temps d'intégrer aussi une approche 'nature-positive'. La prise de conscience vis-à-vis de la perte de biodiversité se situe actuellement au même stade que celle relative au changement climatique il y a 5 à 10 ans. Cette problématique bénéficie aujourd'hui d'une forte dynamique, à l'image notamment de l'initiative 'Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes', ou de la COP 15 sur la biodiversité. Le renforcement des dépenses d'investissement en ce sens et l'évolution du cadre réglementaire qui en découlent devraient ainsi se traduire par des changements significatifs en termes d'opportunités d'investissement, et donc de potentiel de performance pour les investisseurs.»

Selon **Nicolas Faller, Co-CEO Asset Management à l'UBP**, «la Banque estime que pour développer une stratégie centrée sur la restauration de la biodiversité, il est primordial de coopérer étroitement avec les différentes parties prenantes dans ce domaine compte tenu des défis associés à ce type d'investissement. Nous sommes donc très heureux d'avoir trouvé les bons partenaires pour nous accompagner dans cette démarche. L'UBP est convaincue que ce partage d'expertise triangulaire, rendu possible dans le cadre de cette nouvelle stratégie, constitue une approche unique et innovante. Elle peut ainsi agir comme un véritable catalyseur du changement positif à grande échelle, avec également un potentiel significatif de génération de performance financière.»

**Colin Porteous, Chief Investment Officer (CIO) chez Peace Parks Foundation**, ajoute pour sa part: «La biodiversité a un impact sur l'ensemble de nos ressources naturelles, qu'il s'agisse des aliments, des matériaux, ou encore de l'air pur et de l'eau potable. Si nous souhaitons continuer à bénéficier des services rendus par la nature, il nous faut veiller à vivre en harmonie avec elle, et donc à préserver l'équilibre des écosystèmes planétaires. C'est ce à quoi nous nous employons au sein de Peace Parks Foundation en travaillant aux côtés des gouvernements, des communautés, et de partenaires expérimentés tels que l'UBP, afin d'assurer la protection et la restauration des habitats naturels.»

Enfin, **Mike Maunder, Directeur exécutif auprès de la Cambridge Conservation Initiative (CCI)**, déclare quant à lui: «Nous nous réjouissons à l'idée de cette prochaine coopération avec l'UBP, qui nous permettra ainsi d'explorer les enjeux liés à la création d'une solution d'investissement en faveur de la nature. Ce subtil alliage de compétences entre une banque innovante, des chercheurs, et des experts en préservation de l'environnement offre un réel potentiel en termes d'impact positif, tant sur la biodiversité que sur les rendements financiers. Si nous entendons œuvrer pour un avenir meilleur, nous devons restaurer la nature afin d'inverser la tendance qui perdure depuis un siècle déjà, et qui s'est notamment accélérée ces cinquante dernières années. Il est plus que jamais essentiel de favoriser une économie neutre en carbone, 'nature-positive' et équitable.»

## Pour toute information complémentaire

### Maude Hug

Head of Media Relations

Tél.: +41 58 819 75 27

E-mail: [maude.hug@ubp.ch](mailto:maude.hug@ubp.ch)

### Audrey Berladyn

Media Relations Manager

Tél.: +41 58 819 26 44

E-mail: [audrey.berladyn@ubp.ch](mailto:audrey.berladyn@ubp.ch)

## A propos de l'Union Bancaire Privée (UBP) – [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

L'UBP figure parmi les plus grandes banques privées de Suisse et parmi les établissements les mieux capitalisés, avec un ratio Tier 1 de 25,3%. La Banque est spécialisée dans la gestion de fortune au service de clients privés et institutionnels. Basée à Genève et présente dans plus de vingt implantations à travers le monde, l'UBP emploie 1'808 collaborateurs et dispose de CHF 161,1 milliards d'actifs sous gestion (chiffres au 30 juin 2021).

### Informations importantes

Le présent document marketing reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques, et n'est pas destiné à fournir des conseils ou des services de placement, dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes.

L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.